

Conseil Municipal de Chaumuzy

Séance du mardi 26 janvier 2021

Le 26 janvier 2021 à 20h, les membres du conseil municipal, convoqués le 21 janvier 2021, se sont réunis en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur DOLÉ, Maire.

Présents : MM. Yves TRUCHON, Sébastien DOLÉ, Stéphane VISNEUX, Benjamin WATIER, Christophe MACQUART et Thierry BERTRAND.

Mme Adeline HÉNIN et Aurélie RODRIGUES DA CRUZ.

Absents : Romain LEVECQUE et Mickaël MIMIN

Secrétaire de séance : Benjamin WATIER

I / Clôture des séances précédentes

Après lecture des comptes rendus du 3 décembre 2020, du 26 décembre 2020 et du 7 janvier 2021, les délibérations sont régularisées.

II / Demande de subvention

Dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour l'accessibilité de la Mairie et de la garderie une demande de subvention va être adressée. Le plan de financement a été établi sur les bases du dossier d'ADAP et des devis reçus et/ou mis à jour.

Il s'agit de :

- pour la garderie : Une rampe d'accès amovible
- pour la mairie : Une rampe d'accès le long de la façade, le remplacement de la porte d'entrée, une main courante pour accéder à l'étage ainsi que des bandes podotactiles adhésives. Ces travaux sont obligatoires pour répondre aux normes d'accessibilité et de sécurité. Le conseil municipal souhaite toutefois que l'esprit de l'existant soit conservé dans la mesure du possible.

III / Questions diverses

Les administrés se plaignent des nuisances liées à la présence de pigeons autour de l'église. Les mesures déjà en place ne fonctionnent pas (pics). M. TRUCHON prendra contact auprès du fauconnier de BELVAL qui semble avoir de bons résultats dans certaines communes avoisinantes.

Budget 2021.

Les comptes de gestion 2020 sont en cours de vérification. Le budget sera possible après cette validation.

Il faudra finaliser les dossiers pour les projets en cours d'étude pour une réalisation en 2021.

Les budgets pourront être votés en février et ajuster après réception des montants de subventions et dotations.

IV / Tour de table

M. WATIER suggère qu'il soit fait une liste de nettoyage des trottoirs à faire rapidement, surtout ceux les plus à l'ombre.

M. VISNEUX demande des précisions sur le projet de la place Saint Rémi. M. DOLÉ répond que sa réalisation est prévue pour fin 2021. La commission cadre de vie et embellissement se réunira sur place pour échanger sur l'ensemble des devis reçus.

La mairie va se renseigner sur les possibilités de subventions, notamment auprès du Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims.

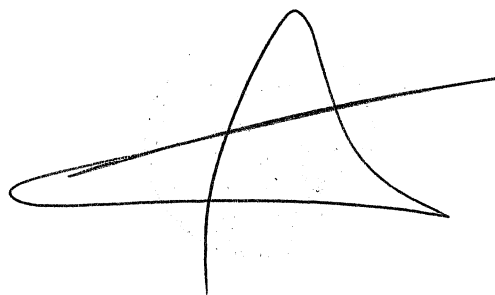
Le chemin du Bois d'Éclisse, reliant Chaumuzy à Chambrecy, a été endommagé. La mairie va se renseigner pour tenter de trouver le responsable et faire le nécessaire avec Madame MACQUART, Maire de Chambrecy qui supporte les dommages pour moitié. Il faudra envisager également la fermeture de cet accès de novembre à mars.

M. BERTRAND s'interroge sur les prises de décisions concernant le remplacement des coussins berlinois. M. DOLÉ répond qu'il n'est pas contre qu'ils soient enlevés à la condition qu'une solution alternative soit proposée afin de réduire la vitesse. Le Conseil a conscience des désordres pour les riverains et de leur dégradation rapide. M. BERTRAND se charge de prendre des renseignements sur comment les remplacer, et du coût engendré pour la commune.

Mme RODRIGUES DA CRUZ explique qu'une administrée souhaiterait des poubelles au niveau de la place Saint Rémi. Il y a trop de déchets au sol. M. DOLÉ souligne qu'il faudra en prévoir sur le projet de la place. M. WATIER se charge d'une solution provisoire en attendant l'aménagement de celle-ci.

M. TRUCHON explique que des frênes dépérissent, sur le chemin de Bligny, entre la ferme et le pont, et des branches tombent. Le Conseil demande à M. Stéphane VISNEUX de se charger de les couper. En contrepartie, le Conseil décide de lui laisser le bois.

Plus de questions, la séance est close à 22h30.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'A' or similar shape, followed by a horizontal line extending to the right.